Conseil supérieur de la langue française

# Bulletin

Volume 19, n°1 **mai 2003**

## Le Conseil de la langue française devient le Conseil supérieur de la langue française

Le 1er octobre dernier, le Conseil de la langue française est devenu le Conseil supérieur de la langue française, en vertu de la loi 104 (L.Q. 2002, c.28). Cette loi, qui modifie la Charte de la langue française, a engendré une réorganisation des organismes de la langue ainsi que des modifications à la politique linguistique du Québec. La loi 104 fait suite au rapport déposé par la Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec, en 2001.

Le Bulletin présente l'extrait de la Charte qui a été modifié par cette loi et qui concerne le Conseil :

« Le Conseil a pour mission de conseiller le ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française sur toute question relative à la langue française au Québec. À ce titre, le Conseil :
- donne son avis au ministre sur toute question que celui-ci lui soumet ;
- saisit le ministre de toute question qui, selon lui, appelle l'attention du gouvernement.

Pour l'accomplissement de sa mission, le Conseil peut :
- recevoir et entendre les observations de personnes ou de groupes ;
- effectuer ou faire effectuer les études et recherches qu'il juge nécessaires.

En outre, il peut informer le public sur toute question relative à la langue française au Québec.

Pour l'accomplissement de sa mission, le Conseil peut recevoir et entendre les observations de personnes ou de groupes et effectuer ou faire effectuer les études et recherches qu'il juge nécessaires. »[1]

De plus, « [...] le Conseil supérieur de la langue française est substitué au Conseil de la langue française ; il en acquiert les droits et en assume les obligations. »[2]

Yvan Lapré, adjoint à la présidente et secrétaire des assemblées du Conseil ; Mario Beaulieu, Nadia Brédimas-Assimopoulos, présidente du Conseil, Louise Laurin, Lorraine Pagé, Isabelle Beaulieu, Enith Ceballos, Roger Plamondon, Jane Jenson, Pierre Georgeault, directeur de la recherche et de l'administration.

Le Conseil supérieur de la langue française est composé de huit membres, nommés par le gouvernement.

Ces membres sont :

- Mme Nadia Brédimas-Assimopoulos, présidente ;
- Mme Isabelle Beaulieu, politologue ;
- M. Mario Beaulieu, éducateur au Centre jeunesse de Laval ;
- Mme Enith Ceballos, professeure d'espagnol à l'Université Laval ;
- Mme Jane Jenson, professeure titulaire à l'Université de Montréal ;
- Mme Louise Laurin, porte-parole, Coalition pour déconfessionnaliser le système scolaire ;
- Mme Lorraine Pagé, directrice des communications à la Centrale des syndicats du Québec ;
- M. Roger Plamondon, directeur régional – Québec, Home Dépôt du Canada inc. ■

**Sommaire du Bulletin**

Le Conseil supérieur de la langue française 1
Axes d'orientation du Conseil 2
L'Ordre des francophones d'Amérique 3
Notes biographiques des récipiendaires 2003 4
Prix du 3-Juillet-1608 6
La recherche 8
Les nouvelles en bref 10
Le prix Jules-Fournier et le prix Raymond-Charette 11
Comment s'abonner au Bulletin 12

1. *Charte de la langue française*, chap. 33, art. 185, 186.
2. *Loi modifiant la Charte de la langue française*, L.Q. 2002, c. 28, art. 69.

Québec

2007-02893/

# Axes d'orientation du Conseil

À la suite de l'entrée en vigueur de la loi 104, le Conseil a dû procéder à une révision de ses orientations stratégiques.

Ces orientations prennent également en considération les préoccupations de la ministre responsable de la Charte de la langue française de l'époque, Mme Diane Lemieux :

« [...] La question de la redynamisation du processus de francisation des milieux de travail dans une économie ouverte et dominée par les nouvelles technologies », [...] les « stratégies à développer pour sensibiliser les jeunes Québécois et Québécoises à l'importance de maîtriser un français de qualité pour être compétitif sur le marché du travail » [...] « L'intégration à la société québécoise majoritairement de langue française des immigrants adultes que le Québec accueille chaque année. » [...]

# Mme Line Beauchamp

## nouvelle ministre de la Culture et des Communications

À la suite des récentes élections provinciales, Mme Line Beauchamp a été nommée ministre de la Culture et des Communications par le premier ministre, M. Jean Charest, le 29 avril dernier.

Lors de la cérémonie d'assermentation des ministres qui a eu lieu au Salon rouge de l'Assemblée nationale, le premier ministre s'est adressé à la ministre en ces termes : « Notre culture est notre manière d'être. Elle imprègne notre façon de grandir et de prospérer. Vous aiderez les artistes à nous alimenter de cette énergie vitale. Vous veillerez à l'épanouissement de notre langue commune, qui est l'instrument de notre liberté. »

### Curriculum vitæ partiel

**Mme Line Beauchamp,**
ministre de la Culture et des Communications

Députée du Parti libéral du Québec dans la circonscription de Bourassa-Sauvé (Montréal-Nord).

Née à Salaberry-de-Valleyfield, le 24 février 1963.

***Formation :***

- Baccalauréat spécialisé en psychologie, Université de Montréal (1985).

***Fonctions politiques, parlementaires et ministérielles :***

- Élue députée de la circonscription de Sauvé aux élections générales du 30 novembre 1998.
- Porte-parole de l'opposition officielle en matière de culture et de communications, depuis le 19 janvier 1999.
- Membre de la Commission de la culture, depuis le 4 mars 1999.
- Membre de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec l'Europe (DANRE).
- Membre de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Communauté française de Belgique/Belgique (DANRCFBB).
- Membre de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Catalogne/Espagne (DANRCE).
- Présidente du caucus des députés libéraux de l'Est de l'Île de Montréal.
- Élue députée de la nouvelle circonscription de Bourassa-Sauvé aux élections générales du 14 avril 2003[1].

1. [illegible]

# L'Ordre des francophones d'Amérique et le Prix du 3-Juillet-1608 remis à sept personnalités et à une association

Myrna Delson-Karan (Amériques); France Levasseur-Ouimet (Ouest canadien); Linda Savard (Ontario); Euclide Chiasson (Acadie); Antoine Ayoub (Québec); Raymond Brouillet, premier vice-président de l'Assemblée nationale; Agnès Maltais, ministre déléguée à l'Emploi; Jacques Joli-Cœur, maire suppléant de la Ville de Québec; Nadia Brédimas-Assimopoulos, présidente du Conseil supérieur de la langue française; Antoine Del Busso (Québec); Robert Auclair, président de l'Association pour le soutien et l'usage de la langue française, lauréate du Prix du 3-Juillet-1608 – Pierre Messmer (autres continents) n'apparaît pas sur la photo.

La présidente de l'Ordre des francophones d'Amérique et présidente du Conseil supérieur de la langue française, M^me^ Nadia Brédimas-Assimopoulos, a présidé la 25^e^ cérémonie de remise des insignes de l'Ordre des francophones d'Amérique et du Prix du 3-Juillet-1608, le 19 mars dernier, au Salon rouge de l'Assemblée nationale à Québec.

Sept personnalités ont été décorées de l'Ordre des francophones d'Amérique, sous les yeux de près de 200 invités qui remplissaient le parterre du Salon rouge de l'Assemblée nationale du Québec. Les récipiendaires sont, pour le Québec, MM. Antoine Ayoub, professeur titulaire à l'Université Laval et Antoine Del Busso, directeur général des Presses de l'Université de Montréal et directeur général des Éditions Fides; pour l'Acadie, M. Euclide Chiasson, président de la Société nationale de l'Acadie; pour l'Ontario, M^me^ Linda Savard, présidente-directrice générale de la Chambre de commerce de cette province; pour l'Ouest canadien, M^me^ France Levasseur-Ouimet, professeure titulaire à la Faculté Saint-Jean (University of Alberta) et, pour les Amériques, M^me^ Myrna Delson-Karan, professeure de français et de littérature québécoise à Fordham University, dans l'État de New York. Quant à M. Pierre Messmer, chancelier de l'Institut de France et ancien premier ministre de la France, il recevra les insignes de l'Ordre des francophones d'Amérique au cours d'une cérémonie qui aura lieu à Paris.

Par ailleurs, le Prix du 3-Juillet-1608 a été décerné à l'Association pour le soutien et l'usage de la langue française (ASULF), dont le président et fondateur est M. Robert Auclair.

Le Conseil de la langue française, devenu le Conseil supérieur de la langue française le 1^er^ octobre 2002, a institué l'Ordre des francophones d'Amérique, le 3 juillet 1978, en même temps que le Prix du 3-Juillet-1608. L'Ordre est une haute distinction, décernée annuellement, qui a pour objet de reconnaître les mérites de personnes qui se consacrent au maintien et à l'épanouissement de la langue de l'Amérique française.

Quant au Prix du 3-Juillet-1608, il commémore la fondation de Québec par Samuel de Champlain et rappelle l'importance historique de la Ville de Québec pour les francophones d'Amérique. Par ce prix, le Conseil supérieur de la langue française veut rendre hommage à la persévérance, à la vitalité et au dynamisme d'un organisme œuvrant en Amérique du Nord pour les services exceptionnels rendus à une collectivité de langue française et à l'ensemble de la Francophonie nord-américaine. ■

# Notes biographiques des récipiendaires de l'Ordre de 2003

## Monsieur Antoine Ayoub
Québec

M. Ayoub est professeur titulaire à l'Université Laval. Depuis au-delà de 30 ans, les contributions de M. Ayoub au rayonnement de la langue française ont été exceptionnelles. D'une grande compétence professionnelle dans un secteur de l'activité économique où l'anglais domine largement, il s'est démarqué par sa lutte constante pour la défense du français. Il a fondé notamment un Centre de recherche universitaire et a organisé un Séminaire d'économie pétrolière ainsi que des colloques internationaux dont l'un des objectifs est le renforcement de la contribution du Québec à la Francophonie. M. Ayoub a été président du conseil d'administration de la Société québécoise d'initiative pétrolière (SOQUIP). ■

## Monsieur Antoine Del Busso
Québec

M. Del Busso est directeur général des Presses de l'Université de Montréal et directeur général des Éditions Fides. À travers ses activités d'éditeur et d'administrateur d'organismes, M. Del Busso a contribué à assurer le développement et l'épanouissement d'une édition de langue française de qualité au Québec. Le nombre important de volumes qu'il a édités dans les domaines de l'histoire et du patrimoine du Québec, de sa langue et de sa littérature, témoigne éloquemment de sa passion pour la langue française. ■

## Monsieur Euclide Chiasson
Acadie

M. Chiasson est président de la Société nationale de l'Acadie. Sa carrière a été marquée par un engagement profond dans le développement économique, social, culturel et politique du peuple acadien. Il contribue activement, par son action, au rapprochement entre les peuples francophones d'Amérique. M. Chiasson a été très actif au sein du conseil d'administration de plusieurs associations et institutions, notamment au Réseau acadien de solidarité internationale et au Conseil canadien pour la coopération internationale. ■

## Madame Lucie Savard
### Ontario

M^me^ Savard est présidente-directrice générale de la Chambre économique de l'Ontario. Francophone passionnée et influente, elle a contribué de multiples façons, par son esprit d'initiative et son action dynamique dans le monde des affaires ontarien, au maintien et à l'épanouissement de la langue française en Ontario. M^me^ Savard a ainsi établi des liens avec les différentes forces économiques de la province, en particulier avec les collèges communautaires de langue française, le mouvement coopératif et les organismes de jeunes, pour sensibiliser les francophones à la nécessité de s'affirmer davantage en français dans le domaine des affaires. ■

## Madame France Levasseur-Ouimet
### Ouest canadien

M^me^ Levasseur-Ouimet est professeure titulaire à la Faculté Saint-Jean (University of Alberta). La communauté francophone de l'Alberta reconnaît en elle non seulement un pilier de la défense de ses droits, mais aussi de la mise en œuvre de stratégies visant à donner un plus grand dynamisme à la langue française, à la culture et à l'identité des francophones en Alberta. En tant que présidente de l'Association canadienne-française de l'Alberta, elle a contribué d'une façon extrêmement habile à la résolution délicate de l'épineuse question de la gestion scolaire en Alberta. ■

## Madame Myrna Delson-Karan
### Amériques

M^me^ Delson-Karan est professeure de français et de littérature québécoise à Fordham University, New York. Par son dévouement et son amour de la langue, elle est une représentante distinguée des créateurs et des créatrices du Québec, particulièrement dans la promotion de l'étude de la littérature et de la civilisation québécoise. En 1996, le Conseil international d'études francophones lui a décerné le certificat d'honneur Maurice-Cagnon en reconnaissance d'une contribution exceptionnelle à la promotion de la cause du Québec et des études francophones dans le monde. ■

## Monsieur Pierre Messmer
### autres continents

M. Messmer a participé de manière exemplaire à l'œuvre d'émancipation du Québec contemporain. Comme membre du gouvernement français, il a soutenu la mise en place de la politique de la France à cet égard. En tant que premier ministre, il a veillé à ce que cette politique s'inscrive dans la permanence de façon à en faire bénéficier l'ensemble de l'Amérique d'expression française. Élu à l'Académie française en 1999, il a été nommé chancelier de l'Institut de France et secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques. ■

## Extraits de discours des récipiendaires de l'Ordre

### M. Alex Ayoub

« Alep est ma ville natale – Paris est ma ville de référence – Québec est ma ville d'adoption. […]

D'Alep, une des plus vieilles villes toujours habitées au monde […], j'ai appris […] le respect de la parole donnée. […]

De Paris, j'ai acquis pour toujours l'amour de la liberté et de la nécessité de la défendre quand elle est menacée. J'ai aussi appris, dans cette fabuleuse ville et dans son université, la méthode de la pensée critique et la pratique d'ordonner mes idées d'une manière claire, précise et si possible élégante. […]

À Québec, j'ai acquis la conviction que culture et civilisation ne sont pas nécessairement des synonymes et qu'une culture dépourvue des valeurs d'une société civilisée peut mener à la barbarie. […]

La langue française fut pour moi le fil conducteur et le moyen de communication qui m'a permis de faire le lien entre Alep, Paris et Québec. »

### M. Del Busso

« J'ai la chance de faire un métier qui m'amène tout naturellement à travailler pour la cause de la langue française depuis de nombreuses années. Cet honneur arrive donc comme une récompense presque exorbitante dans la mesure où mes mérites se confondent avec mes goûts et mes intérêts. »

### Mme Linda Savard

« Ma première réaction a été « *Mais pourquoi moi ?* » Qu'ai-je fait de si extraordinaire [pour mériter l'Ordre des francophones d'Amérique] ? […] Pour moi, ce que j'ai fait au cours des 16 dernières années était tout simple. Faire valoir quelque chose en quoi je croyais et qui selon moi est non seulement primordial mais logique. Nous sommes des « parlant français » et même si l'anglais pour plusieurs d'entre nous est la langue du travail, nous avons, nous Franco-Ontariens, un double avantage si nous pouvons vendre nos produits et nos services dans les deux langues. À nous de le prouver à nos compatriotes, à nos clients mais avant tout à tous ceux qui l'oublient ou qui l'ignorent.

J'ai permis aux entrepreneurs francophones de prendre leur place comme le chante si bien Robert Paquette.

J'ai agi en tant que facilitateur pour que comme dans toutes les autres sphères d'activité (l'éducation, la petite enfance ou les arts), les entrepreneurs francophones puissent prendre leur place et se sentent fiers de pouvoir faire des affaires en français et en anglais partout dans le monde. […] »

### Mme France Levasseur-Ouimet

« […] On est façonné par son milieu. Surtout nous, les francophones de l'Ouest et de l'Alberta en particulier. […] Parce que nous ne sommes pas nombreux, parce que nous vivons éparpillés sur un territoire immense et parce que nous sommes entourés d'une autre culture, nous nous créons une vie française à grands coups de volonté et nous la nourrissons de notre fidélité.

Pour nous, c'est chaque matin que nous décidons d'aimer une langue et une culture et de la vivre. Pour nous, c'est chaque matin que nous posons un geste d'appartenance à quelque chose qui est plus grand que nous. […]

Notre francophonie est consciente, délibérée, choisie, parfois abandonnée et souvent retrouvée lorsque l'on choisit un conjoint ou une école pour nos enfants. Notre francophonie n'est jamais tenue pour acquise. On la regrette, on la débat, on la remet en question mais surtout, surtout, on l'invente de toutes pièces. Quand nos enfants ont besoin de chanter en français, nous nous transformons en auteurs compositeurs […]. Quand nos écoles veulent enseigner l'histoire des Franco-Albertains […], nous devenons historiens […]. Quand il faut retrouver le droit à l'éducation française, droit que nous avons perdu en 1892, nous ne nous décourageons pas. Nous nous transformons en politiciens, en chercheurs. […] »

### Mme Myrna Delson-Karan

« Je suis originaire de New York, où j'ai commencé à apprendre le français dans une école publique à l'âge de 14 ans. Dès ma toute première classe de français, j'ai été séduite par la langue française, par sa beauté et sa musique. J'ai donc décidé que j'allais maîtriser cette langue et devenir professeure de français. Je ne l'ai jamais regretté car j'ai hérité, grâce à ma formation, de cette richesse de la langue française et de la culture francophone que je voulais partager avec d'autres. Pendant plus de 30 ans d'enseignement et durant la période où j'ai été Attachée aux affaires éducatives pour le gouvernement du Québec, j'ai eu la chance de présenter le monde francophone à un très grand nombre d'Américains. J'ai découvert que la Francophonie a un impact considérable sur beaucoup d'Américains… et pas seulement sur ceux qui sont de souche française.

[…] On sait le rôle que joue la langue française dans l'épanouissement culturel et politique du Québec. […] À mon avis, *la révélation de cette ténacité et de cette fidélité à la langue française pourrait inspirer les étudiants américains*, tout en les sensibilisant à la richesse de la langue et de la culture du Québec. J'entends continuer à travailler pour le rayonnement de la Francophonie et pour le développement d'un sentiment d'appartenance à l'espace francophone en Amérique du Nord. »

### Extraits de discours (suite)

M. Chiasson

« Mon attachement à la langue française est viscéral… À Bathurst, la ville où je suis né et où j'ai grandi, la pression du monde anglophone était bien présente à l'époque mais ma mère, qui a 88 ans aujourd'hui, a toujours revendiqué haut et fort ses droits linguistiques et croyez-moi, quand je dis haut et fort, ce n'est pas une figure de style ! ! Pour elle, le respect d'autrui passait par le respect de sa langue et de sa culture. Être fier de parler français, se tenir debout, sont des valeurs que ma mère nous a inculqué et que nous avons tenté à notre tour de transmettre à nos enfants.

[…] C'est grâce à un effort collectif, à la persévérance, à la passion et à l'entêtement, je dirais même, d'hommes et de femmes visionnaires qui ont aspiré à un monde meilleur, quel que soit leur secteur d'activité, quel que soit leur condition sociale, que nous pouvons encore après toutes ces années, parler, écrire, chanter, travailler, jouer et vivre en français en Acadie.

[…] Pour qu'un peuple trouve son identité, affirmait un proverbe grec, il faut qu'il fasse attention à sa langue et à sa liberté. Il nous faudra donc dans les années à venir, faire attention à notre langue, lui donner le statut qui lui revient, la protéger. Il nous faudra aimer [la langue] français[e] de toute notre force, de tout notre cœur et de toute notre âme si nous voulons qu'elle continue de nous être donnée aussi généreusement. » ■

# Le Prix du 3-Juillet-1608

## Description de l'association lauréate de 2003

### Association pour le soutien et l'usage de la langue française (ASULF)

Depuis sa fondation en 1986, cette association a contribué de façon concrète au développement et au rayonnement d'une langue de qualité au sein de la collectivité québécoise et, plus particulièrement, dans les milieux de travail. Tout au long des années que l'ASULF a consacrées à la défense de la langue française au Québec, elle n'a cessé de promouvoir la qualité linguistique de la langue publique, c'est-à-dire celle du législateur, de l'administration, des médias, des entreprises, des associations et de la publicité. Pour ce faire, l'ASULF a multiplié les interventions afin de bannir les anglicismes de même que les dénominations fautives. Elle vise en outre à s'assurer de la mise en pratique des recommandations et des avis publiés à la *Gazette officielle* du gouvernement du Québec. ■

### Extrait de discours

M. Robert Auclair,
président de l'ASULF

« L'Association pour le soutien et l'usage de la langue française (ASULF) vous remercie, par ma voix, de lui décerner le Prix du 3-Juillet-1608. […]

Ce prix est une reconnaissance de la valeur du travail fait depuis 18 ans pour la promotion d'une langue publique de qualité et il est un encouragement à continuer dans le même sens et à faire mieux encore. […] Qu'a fait, pendant 17 ans, cette association unique en son genre, pour la qualité de la langue […] publique […] ? Elle s'est adressée, des milliers de fois, à l'État, aux municipalités, aux entreprises, aux syndicats, aux personnes morales de toutes sortes, au législateur lui-même. Elle a toujours eu le souci de faire ses commentaires ou ses suggestions de façon courtoise. Voici, en rafale, quelques exemples d'interventions choisis parmi des milliers.

- Vous ne *complétez* plus de *rapport d'impôt* à Ottawa. Vous *remplissez* une *déclaration des revenus*. […]
- Les gens de Québec qui passent devant Le Capitole de Québec doivent savoir que le « e » muet, à la fin du mot « Capitole », a été ajouté en 1992, après les démarches de l'Association commencées en 1987. […]
- En 1998, l'Association suggère des modifications au Code des professions. Grâce à son intervention, les 45 corporations professionnelles deviennent des ordres professionnels. À noter que ce changement touche 280 000 personnes […]. » ■

M. Robert Auclair, président de l'ASULF

Recherches

# La langue du travail au Québec selon le recensement de 2001

Paul Béland

En 2001, Statistique Canada a apporté une modification majeure au recensement : celui-ci inclut pour la première fois une question sur l'usage des langues au travail, une composante de l'usage public des langues. Cet ajout est particulièrement important pour le Conseil puisque la langue du travail constitue un des principaux domaines d'intervention de la Charte de la langue française. En outre, il s'agit d'un changement très significatif puisque auparavant, les questions qui concernaient les caractéristiques linguistiques de la population ne portaient que sur le domaine privé, et plus précisément sur la langue maternelle et sur les langues parlées à la maison.

Le recensement évalue la langue du travail par la question suivante : « Dans cet emploi, quelle langue cette personne utilisait-elle le plus souvent ? » Cette question est accompagnée d'une sous-question : « Cette personne utilisait-elle régulièrement d'autres langues dans cet emploi ? » Pour les besoins de cet article, nous ne retiendrons que la question principale.

Au Québec, 82 %[1] des travailleurs emploient le plus souvent le français au travail. Ce pourcentage est plus faible dans la région métropolitaine de Montréal, 72 % de la main-d'œuvre y oeuvrant principalement en français (voir tableau I page ci-contre). Il y a un lien entre l'usage des langues dans le domaine privé, à la maison, et celui dans le domaine public, au travail : 88 % des francophones de la région métropolitaine ont recours au français au travail alors que ce pourcentage est de 20 % parmi les anglophones et de 45 % parmi ceux qui parlent une langue tierce à la maison. Le recensement montre donc qu'une partie des anglophones utilisent principalement le français et que les allophones gagnent leur vie plus souvent en français qu'en anglais : 45 % exercent leur métier surtout en français alors que 40 % se servent de l'anglais et 15 % de ces deux langues[2]. Toutefois, il ne faut pas voir ici une relation simple entre l'usage privé et l'usage public, une relation à sens unique. En effet, si les individus préfèrent faire usage en public de la langue qu'ils parlent à la maison, en retour, s'ils veulent adopter une nouvelle langue à la maison, ils auront tendance à choisir celle qu'ils jugent efficace en public.

Le genre de travail influence l'usage des langues. Selon le recensement de 2001, 65 % des cadres recourent principalement au français au travail alors que ce pourcentage est de 70 % parmi les autres membres du personnel administratif (voir tableau II ci-contre). Les professionnels et les techniciens des sciences naturelles et appliquées sont avec les cadres ceux qui font le moins appel au français : 65 % travaillent le plus souvent dans cette langue. À l'inverse, les personnes qui effectuent surtout un travail manuel (personnel des corps de métiers, opérateurs de machines, ouvriers…) sont celles qui exécutent leurs tâches le plus fréquemment en français (78 %).

Globalement, le recensement confirme les observations provenant des divers sondages sur la langue du travail : l'usage du français est moins fréquent dans la région métropolitaine de Montréal ; le français prédomine nettement chez les francophones tandis qu'il est la langue de travail d'un certain nombre d'anglophones (20 %) ; le français est plus fréquent que l'anglais chez les allophones, mais moins fréquent que dans l'ensemble de la population ; finalement, le français est moins présent dans la haute administration et dans le domaine scientifique. La publication intitulée *Indicateurs de la langue du travail au Québec*[4] présente un résumé de ces sondages.

**Tableau I[1]**
**Pourcentage de travailleurs selon la langue utilisée le plus souvent au travail par langue parlée à la maison,**
région métropolitaine de Montréal, 2001

| | Langue utilisée le plus souvent au travail* | | |
|---|---|---|---|
| Langue parlée à la maison** | Français | Français et anglais | Anglais |
| Français | 88 | 6 | 6 |
| Anglais | 20 | 12 | 67 |
| Autre | 45 | 15 | 40 |
| Total | 72 | 8 | 20 |

* Les langues tierces sont exclues. Elles ont été mentionnées par 1 % des travailleurs.

** Les réponses « français et anglais » (1 %) ont été réparties également entre ces deux langues.

**Tableau II[3]**
**Pourcentage de travailleurs selon la langue utilisée le plus souvent au travail par profession,**
région métropolitaine de Montréal, 2001

| | Langue utilisée le plus souvent au travail | | |
|---|---|---|---|
| Profession | Français | Français et anglais | Anglais |
| Cadres | 65 | 9 | 26 |
| Autre personnel administratif | 70 | 9 | 22 |
| Professionnels et techniciens des sciences naturelles et appliquées | 65 | 7 | 28 |
| Vente et service | 72 | 10 | 18 |
| Professionnels et techniciens de l'adm. publique, de la santé, de l'enseignement | 75 | 5 | 19 |
| Métiers, ouvriers | 78 | 7 | 15 |
| Total | 72 | 8 | 20 |

Le recensement de 2001, par sa question sur la langue du travail, permet pour la première fois d'évaluer si les sondages ont produit des estimations raisonnables de pourcentages clés comme le pourcentage de personnes qui exercent leur profession principalement en français. Un sondage ne sera jamais une réplique exacte d'un recensement mais comparons tout de même le recensement et l'enquête réalisée par le Conseil en 1997. Celle-ci comportait la question suivante : « Dans le cadre de votre travail, lorsque vous parlez, lisez ou écrivez, quelle est la langue que vous utilisez normalement ou habituellement ? » et le recensement contenait celle-ci : « Dans cet emploi, quelle langue cette personne utilisait-elle le plus souvent ? » Ces questions n'étant pas identiques, nous n'obtiendrons pas une comparaison rigoureuse, mais nous pourrons tout au moins estimer si l'image de la situation projetée par le sondage du Conseil s'apparente à celle obtenue par le recensement. En outre, le sondage de 1997 a produit une estimation de la répartition de la population selon la langue parlée en public qui pourrait se définir globalement comme la langue parlée le plus souvent à l'extérieur de la maison avec des personnes autres que les parents et les amis. Cette langue publique étant passablement influencée par les communications en milieu de travail, les pourcentages de la population selon la langue publique devraient se rapprocher des pourcentages selon la langue du travail. Soulignons que ce rapprochement ne permet pas de conclure que la langue du travail peut se substituer à la langue publique puisque environ 35 % de la population adulte n'occupent pas d'emploi et que les communications de travail comportent plus de contraintes que d'autres genres de communications publiques.

Le tableau III compare le recensement de 2001 et le sondage de 1997. La première colonne rappelle que 72 % de la population de la région métropolitaine de Montréal vivent professionnellement le plus souvent en français selon le recensement. Les colonnes suivantes nous apprennent que d'après le sondage du Conseil, 72 % de cette même population travaillent normalement en français et que 70 % communiquent principalement en français en public. Il faut conclure que les estimations produites par le sondage de 1997 sont vraisemblables.

L'ajout d'une question sur la langue du travail dans le recensement représente donc une amélioration majeure pour plusieurs raisons. D'abord, cet ajout concerne le travail, soit un domaine privilégié par la Charte de la langue française. Ensuite, le recensement conforte les renseignements antérieurs obtenus par sondage. En outre, étant donné le grand nombre de personnes recensées, il est maintenant possible d'obtenir de l'information sur la langue du travail de groupes trop petits pour être correctement représentés dans un sondage. Enfin, cet ajout montre qu'il est possible d'obtenir de l'information sur l'usage des langues dans le domaine public. Il ne reste qu'à souhaiter que Statistique Canada ajoute au prochain recensement une question sur l'usage des langues en public en général et non seulement au travail. Une telle question, en ciblant le domaine public et en s'adressant à l'ensemble de la population plutôt qu'aux travailleurs seulement, constituerait un élément important de l'évaluation de la situation linguistique et de l'efficacité de la Charte puisque cette dernière vise expressément la sphère publique.

**Tableau III**[5]
**Usage des langues au travail et en public,**
région métropolitaine de Montréal, recensement de 2001 et sondage de 1997

| | Langue utilisée le plus souvent au travail | Langue utilisée normalement au travail | Langue d'usage public |
|---|---|---|---|
| Langue | Recensement 2001 | Sondage 1997 | Sondage 1997 |
| Français | 72 | 72 | 70 |
| Français et anglais | 8 | 7 | 14 |
| Anglais | 20 | 22 | 15 |
| Total | | | |



1 D'après *Recensement de 2001 – Statistique Canada*, 97F0010XCB01004 au catalogue, disponible dans le site Web de Statistique Canada. Seules les langues parlées le plus souvent ont été retenues. Les réponses multiples qui incluent le français ou l'anglais et une langue tierce sont classées selon la mention du français ou de l'anglais seulement.

2 Neuf pour cent (9 %) des répondants, exclus du calcul des pourcentages précédents, travaillent dans leur langue.

3 D'après *Recensement de 2001 – Statistique Canada*, 97F0010XCB01004 au catalogue, disponible dans le site Web de Statistique Canada.

4 CONSEIL DE LA LANGUE FRANÇAISE (1997), *Indicateurs de la langue du travail au Québec*, Québec, 1996 [Cahiers des publications du Québec, collection É, p. 98-114].

5 D'après *Recensement de 2001 – Statistique Canada*, 97F0010XCB01004 au catalogue; CONSEIL DE LA LANGUE FRANÇAISE (1997), *Sondage sur la langue du travail et la langue public*, données inédites; CONSEIL DE LA LANGUE FRANÇAISE (1997), *L'évolution de la situation linguistique dans l'agglomération de Montréal depuis 1996 : un portrait statistique*, Québec, Gouvernement du Québec, p. 42.

### 6 mars

Le Conseil a reçu la visite de la délégation de l'intergroupe « Nations sans État » du Parlement européen. La rencontre, organisée par le ministère des Relations internationales, avait pour but de sensibiliser ces personnes à la défense du français au Québec et à les informer de la portée de la Charte de la langue française.

### 12 mars

La présidente a prononcé une allocution en français, à l'Université McGill, lors d'une table ronde sur l'aménagement linguistique, qui avait comme thème principal la langue de l'enseignement et les impacts possibles sur les différentes communautés linguistiques au Québec. Cette rencontre était organisée par la Society of Linguistics Undergraduates of McGill et la Political Science Student's Association.

### 21 mars, journée de la francophonie

La présidente du Conseil a prononcé une allocution sur *La contribution de la Charte de la langue française à la vitalité du français au Québec*, au colloque *Langue et culture*, lors de la Semaine de l'université catholique de Louvain à l'UQAM.

### 24 avril

La Maison de la francophonie, regroupement des associations francophones du Québec, a reçu la présidente du Conseil dans le cadre de ses activités d'animation. La présidente y a prononcé une allocution sur la Charte de la langue française : Bilan après 25 ans et Nouveaux enjeux.

À venir

## Réimpression
## Le français au Québec, 400 ans d'histoire et de vie

Le Conseil réimprime le livre *Le français au Québec, 400 ans d'histoire et de vie*, un lancement aura lieu à l'occasion des célébrations commémoratives du 400e anniversaire de la venue de Champlain au Québec, organisées par l'Année francophone internationale, le 26 mai prochain, à l'Université Laval.

# Le prix Jules-Fournier remis à Robert Lévesque et le prix Raymond-Charette remis à Claude D'Astous

Lors du dernier congrès annuel de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) qui s'est tenu le 31 novembre dernier au Château Frontenac à Québec, le Conseil a procédé à la remise annuelle des prix Jules-Fournier et Raymond-Charette, qui visent à reconnaître la qualité de la langue diffusée dans les médias écrits et électroniques.

Le prix Jules-Fournier du Conseil supérieur de la langue française est décerné, depuis 22 ans, à un membre de la communauté journalistique de la presse écrite québécoise, et le prix Raymond-Charette est décerné, depuis 3 ans, à un membre de la communauté journalistique de la télévision ou de la radio québécoise.

Monsieur Robert Lévesque, du magazine *Ici Montréal*, a reçu le prix Jules-Fournier, pour la presse écrite, « pour la qualité de ses textes imagés et instructifs, son vocabulaire précis et recherché, et son style vigoureux ».

Monsieur Lévesque est journaliste au magazine *Ici Montréal* depuis 1999. Il a entrepris sa carrière journalistique à l'hebdomadaire *Le Progrès-Écho* en 1969, puis il a été responsable du bureau régional de l'Est du Québec pour le quotidien *Le Soleil*, en 1970 et en 1971 ; ensuite, il a dirigé les pages culturelles de l'hebdomadaire *Québec-Presse*, de 1971 à 1975, et il a été chroniqueur judiciaire au quotidien *Le Jour*, en 1976. Il s'est particulièrement fait connaître, de 1981 à 1996, au journal *Le Devoir*, à titre de critique de théâtre, de chroniqueur littéraire et de directeur des pages *Spectacles* et du cahier *Livres*. Monsieur Lévesque est aussi chroniqueur théâtral et littéraire à la radio de Radio-Canada, chroniqueur au magazine *24 Images* et écrivain : il a écrit deux biographies, dont l'une porte sur Camilien Houde et l'autre sur le curé Labelle, et deux essais sur le théâtre et la littérature.

Robert Lévesque ; Nadia [illegible], présidente du Conseil ; Anne-Marie Dussault, présidente de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec ; Claude D'Astous

Monsieur Claude D'Astous, journaliste scientifique à l'émission *Découverte*, a reçu le prix Raymond-Charette pour la presse électronique « pour son talent de vulgarisateur hors pair, la rigueur des exposés qui forment la trame de ses reportages, et la vivacité de son style ».

Monsieur D'Astous est biologiste et journaliste de formation. Il a commencé sa carrière journalistique en 1988, à l'Agence Science-Presse, où il a été pigiste pendant deux ans. Depuis 1990, il est journaliste scientifique à *Découverte*, l'émission télévisée de Radio-Canada. Il y a produit environ 200 reportages sur des sujets scientifiques variés comme : la santé, la génétique, l'environnement, la physique, la chimie, la géologie, l'astronomie, la botanique et l'entomologie. Monsieur D'Astous est également collaborateur occasionnel, depuis un an, à la revue *Quatre temps*. ■

# Pour s'abonner au Bulletin

*L'abonnement au Bulletin du Conseil supérieur de la langue française est gratuit. Pour recevoir la version imprimée, faire un changement d'adresse ou annuler un abonnement, il suffit de retourner ce coupon, dûment rempli, par la poste. Vous pouvez également vous abonner à la version électronique du Bulletin, en remplissant le formulaire qui est à l'adresse électronique suivante : www.cslf.gouv.qc.ca/bulletin.htm*

Monsieur ☐ Madame ☐

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

Ville _____

Province _____

Pays _____

Code postal _____

Cette adresse est celle de :
☐ mon domicile ☐ mon bureau

La présente est :
☐ un nouvel abonnement
☐ un changement d'adresse
☐ une annulation

Champs d'activité ou d'intérêt :

_____

Je précise s'il y a lieu :

_____

Exemples : Professeur de **philosophie**
Journaliste **chroniqueur en économie**

Le Conseil a pour mission de conseiller le ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française sur toute question relative à la langue française au Québec.

Le Conseil supérieur de la langue française est composé de huit membres, nommés par le gouvernement.

Ces membres sont :

M^me^ Nadia **Brédimas-Assimopoulos**,
présidente ;

M^me^ Isabelle **Beaulieu**,
politologue ;

M. Mario **Beaulieu**,
éducateur au Centre jeunesse de Laval ;

M^me^ Enith **Ceballos**,
professeure d'espagnol à l'Université Laval ;

M^me^ Jane **Jenson**,
professeure titulaire en sciences politiques
à l'Université de Montréal ;

M^me^ Louise **Laurin**,
porte-parole, Coalition pour déconfessionnaliser
le système scolaire ;

M^me^ Lorraine **Pagé**,
directrice des communications à la Centrale
des syndicats du Québec ;

M. Roger **Plamondon**,
directeur régional – Québec, Home Dépôt
du Canada inc.

*Le Bulletin du Conseil supérieur de la langue française* paraît habituellement 2 fois l'an. Les articles n'engagent que la responsabilité de leur auteur et les idées émises ne sont pas nécessairement celles du Conseil.

**Conception graphique**
Perfection Design

**Mise en page et édition électronique**
Interscript

**Impression**
Caméléon.ca

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec,
1998 ISBN 2-550-33282-2

*Reproduction autorisée avec mention de la source.*

**Personne-ressource pour le *Bulletin***
Stéfanie Vallée,
responsable des communications

**Adresser toute correspondance à :**
Conseil supérieur de la langue française
Service des communications
800, place D'Youville, 13^e^ étage
Québec (Québec) G1R 3P4
Téléphone : (418) 643.2740
Télécopieur : (418) 644.7654

Courriel : cslfq@cslf.gouv.qc.ca

Port de retour garanti

Conseil supérieur de la langue française
Québec